

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Recommandation STM 6272-08-18-84

D'AMENDER le deuxième paragraphe de la résolution du CA 2018-125 adoptée le 9 juillet 2018, et ce, afin d'y prévoir la date butoir de complétion des travaux de démolition et de démantèlement du site du centre de transport St-Denis (« CT St-Denis ») par la Société de transport de Montréal (« STM »), lequel paragraphe est modifié comme suit, à savoir :

DE VENDRE à la Ville, si elle souhaite l'acquérir, le lot 2 336 004 du Cadastre du Québec, soit le site du CT St-Denis, pour un montant de 24 270 000 \$, indexé selon l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal (« IPC ») à compter de la date de signature de l'acte de vente pour l'acquisition des espaces requis pour le CT Bellechasse, et ce, jusqu'à la date de signature de l'acte de vente dudit lot 2 336 004 lequel ne peut être signé avant la mise en service complète du CT Bellechasse, prévue au plus tôt en janvier 2022, assujéti à l'engagement de la STM à compléter les travaux de démolition et de démantèlement du site du CT St-Denis dans un délai d'un (1) an suivant la mise en service complète dudit CT Bellechasse, le tout devant être réalisé au plus tard le 31 janvier 2024, et ce, afin qu'il soit prêt à être vendu à la Ville, le cas échéant.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

<p>DE responsable : Ingénierie, infrastructures et projets majeurs</p> <p>Francois Chamberland -- Société de transport de Montréal</p> <p><small>Signature numérique de François Chamberland - Société de transport de Montréal DN: cn=CA, o=Certificat - Empl. - AATL, ou=Société de transport de Montréal, 0.9.2342.19200300.100.1.1#francois.chamberland@stm.info, cn=François Chamberland - Société de transport de Montréal Date : 2018.08.15 14:28:08 -0400</small></p> <p>Nom : François Chamberland</p>	<p>DE responsable : Capital Humain, Approvisionnement et Aff. Juridiques</p> <p> le 15 AOÛT 2018</p> <p>Nom : Alain Brière</p>
---	--

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:
 Améliorer l'expérience client - Livrer l'offre de service promise
 Améliorer l'expérience client - Réduire le déficit de maintien des actifs
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance - Agir comme chef de file en mobilité et développement durable
 Maîtriser les finances - Maîtriser la gestion de l'entente de service

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025
 Dans le cadre du projet CT Bellechasse, un nouveau bâtiment sera construit afin d'entretenir les autobus et les garer. Cette infrastructure, construite dans l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie, sera mise en service en 2022 afin de remplacer le CT St-Denis qui est en fin de vie utile.

La construction du CT Bellechasse requiert l'achat de parcelles de terrain appartenant à la Ville de Montréal.

Le projet CT Bellechasse est nécessaire afin de livrer l'offre de service promise, ainsi que pour réduire le déficit de maintien des actifs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

<p>Autorisation et octroi de contrat</p> <p>Directeur général:</p>	<p>Président (si requis) :</p>	<p>Vice-président (si requis) :</p>
---	--------------------------------	-------------------------------------

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM 6272-08-18-84 Titre : Amendement résolution CA-2018-125- CT Bellechasse/St-Denis	
Processus d'adjudication de contrat <input checked="" type="checkbox"/> S/O Informations sur les soumissions <input type="checkbox"/> Nouveau contrat <input type="checkbox"/> De gré à gré <input type="checkbox"/> Levée d'options <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Sur invitation <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Prolongation <input type="checkbox"/> Public Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: S.O Nombre de soumissions déposées : S.O	Annexes jointes <input type="checkbox"/> Analyse juridique <input type="checkbox"/> Analyse technique <input type="checkbox"/> Analyse de qualité <input type="checkbox"/> Autres annexes
Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date) Comité : S.O Date: (jj/mm/an) Comité : Date: (jj/mm/an)	
Démarche, solution proposée et conclusion À la suite de l'adoption de la résolution du CA 2018-125, des échanges entre la STM et la Ville de Montréal ont eu cours afin de finaliser la rédaction des clauses du projet d'acte de vente du CT Bellechasse, ledit projet d'acte de vente devant être présenté au conseil municipal de la Ville de Montréal au mois d'août 2018. Lors desdits échanges, la Ville de Montréal a manifesté une préoccupation quant à une date maximale pour le transfert du lot du site du CT St-Denis. Étant considérée comme une mention essentielle à être prévue à l'acte de vente par la Ville de Montréal, il a été entendu entre les parties que dans un délai d'un (1) an suivant la mise en service complète du CT Bellechasse, prévue au plus tôt en janvier 2022, la STM s'engage à compléter les travaux de démolition et de démantèlement du site du CT St-Denis, lesquels devront être finalisés au plus tard le 31 janvier 2024, et ce, afin qu'il soit prêt à être vendu à la Ville, si elle souhaite l'acquérir. Il est à noter que la date butoir de complétion des travaux de démolition et de démantèlement du site du CT St-Denis demandée par la Ville de Montréal, suite à l'adoption de la résolution du CA 2018-125, était au plus tard le 31 janvier 2023. Celle-ci a été reportée au 31 janvier 2024, et ce, compte tenu du besoin de la STM d'une période minimale approximative 36 mois comprise entre l'émission des permis pour le premier lot de construction et la mise en service complète du CT Bellechasse, sans compter les délais pour l'obtention de tous les permis nécessaires requis pour le projet, et ce, en temps utile, et l'assignation des listes des chauffeurs à un temps donné. <input type="checkbox"/> Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion	
Développement durable / Accessibilité universelle <input type="checkbox"/> S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU) Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation DD - 2 - Bâtir et opérer des bâtiments et infrastructures durables et résilients AU - 2 - Véhicules, les infrastructures, les équipements et les correspondances Le bâtiment du CT Bellechasse vise une certification LEED OR. Des critères d'accessibilité universelle de la STM seront intégrés au CT Bellechasse comme pour tous les nouveaux bâtiments de surface. Cela permettra ainsi d'augmenter le potentiel d'inclusion des employés ayant des limitations fonctionnelles à la STM. <input type="checkbox"/> Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle	
Préparé par : GESTION IMMOBILIÈRE ET AMÉNAGEMENT Nom : Sandra Boucher Titre : Administrateur immobilier	
Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom : Line Boucher Titre : Directrice <small>Date : 2018-08-15 Line Boucher Directrice - Chaîne d'approvisionnement 19, rue du Commerce, 10e étage, Montréal, QC H3T 1M6 Téléphone : 514 393-3333 ext. 3333 Fax : 514 393-3333 ext. 3334</small>	

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Art. 8.2

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM 6272-08-18-84
Titre : Amendement résolution CA-2018-125- CT Bellechasse/St-Denis

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période estimée du contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2018	2019	2020 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2020 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier PAGTCP. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-170 (Nouveau Centre de transport Bellechasse) qui a été approuvée par le conseil d'administration de la STM et cette somme s'inscrit à l'intérieur de la limite du 10 % exigé par la loi.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier :

Date : 2018-08-22

Yannick Gareau

Directeur et Trésorier adjoint

Original électronique signé numériquement.
Vérifiez avec Consigno Desktop ou Adobe Acrobat Reader.

Disponibilité des fonds ?

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Art. 8.2

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 6272-08-18-84

Titre : Amendement résolution CA-2018-125- CT Bellechasse/St-Denis

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Correspondance interne



DATE

25 juillet 2018

EXPÉDITEUR

Alain Brière

DESTINATAIRE

Céline Sage
Directrice – Partenaires d'affaires,
développement des compétences

OBJET : Remplacement temporaire et exercice des pouvoirs

En vertu de l'article 4.0 de la politique de gestion PG 1.02, intitulée «Délégation de pouvoirs d'autorisation du directeur général », je vous nomme pour me remplacer du 5 au 19 août 2018 à titre de directeur exécutif.

Par conséquent, vous pourrez exercer les pouvoirs rattachés à ce poste de la manière et dans les matières spécifiées à cette politique.

**Le directeur exécutif Capital humain, Approvisionnement
et Affaires juridiques**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Brière', is written over a horizontal line. Below the signature, the name 'Alain Brière' is printed in a standard font.

Alain Brière

c.c. Comité de direction élargi
Membres du comité de gestion

